

COUPE DE LA LIGUE – Trophée C.GILBERT
des Associations du Golf Entreprise de la Ligue Régionale de golf PACA**Samedi 11 mai et Dimanche 12 mai 2019 GOLF DE DIGNE****RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue P.A.C.A. soit licenciés dans leur A.S. d'Entreprise soit rattachés à leur AS via Extranet.

Rencontre en Match Play entre les équipes de Provence-Alpes et Côte d'Azur de 14 joueuses ou joueurs, sélectionnés suite à au moins deux épreuves de qualifications dans leurs entités respectives (voir le règlement particulier de ces qualifications).

Les équipes seront formées comme ci-dessous :

- 11 joueurs devront être issus des épreuves de qualifications
- Le plateau de joueurs sera complété à 14 par le capitaine avec la restriction que ceux-ci devront avoir participé à au moins deux épreuves du calendrier de Ligue PACA GE de la saison en cours
- 2 joueurs remplaçants pourront être désignés et seront alignés au choix du capitaine ou pour pallier des blessures ou des absences justifiées. Ils devront avoir participé à au moins deux épreuves du calendrier de Ligue PACA GE de la saison en cours.
- Au moins 11 joueurs sur 14 (ou 12 sur 15/16) devront être salariés titulaires ou retraités de la société ou établissement dont dépend leur association d'entreprise.

FORME DE JEU

Samedi matin : 7 parties en 4 Balles meilleure balle brut sur 9 trous (départ au trou n°10). Ces parties mettent chacune en jeu 0.5 pt (égalité =0.25). L'ordre des parties se fera dans l'ordre décroissant des index (arrondi de la demie somme). La composition des équipes est laissée à la discrétion des capitaines.

Samedi après-midi : 7 parties en foursome brut sur 18 trous. L'ordre des parties se fera dans l'ordre croissant des index (arrondi de la demie somme). La composition des équipes est laissée à la discrétion des capitaines.

Dimanche matin : 14 simples brut sur 18 trous, dans l'ordre décroissant (pour 2019) des index arrondis.

Pour les foursomes et les simples : victoire=1 pt égalité=0.5 point défaite=0 pt.

L'équipe qui totalisera le plus de points après les 28 parties sera déclarée vainqueur de la Coupe 2019.

En cas d'égalité l'équipe tenant le titre conservera le Trophée.

ENGAGEMENTS

Les équipes devront être fournies à l'arbitre de la rencontre la veille pour les 4 balles et les simples et 2 heures avant les départs pour les foursomes.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le responsable de l'épreuve, la commission du Golf d'Entreprise de la Ligue et la commission sportive du golf hôte de l'épreuve.

PRIX

Trophée de la Coupe de la Ligue pour l'équipe gagnante.